

Non-Slip Additive

Produits spéciaux

Additif anti-dérapant



DESCRIPTION DU PRODUIT

Poudre synthétique pouvant être ajoutée aux finitions avant application, ou saupoudrée sur film humide afin d'obtenir un revêtement anti-dérapant.

* Permet d'obtenir un effet antidérapant lorsqu'il est ajouté dans ou saupoudré sur la peinture.

* Ne modifie pas les temps de séchage

* Permet d'appliquer normalement la finition

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

Teinte	YMA905
Masse Volumique	0.9
Extrait Sec en Volume (%)	100%
COV	0 g/L
Conditionnement Unitaire	23 g sachet (x 12)

INFORMATIONS SUR LE SECHAGE ET LES DELAIS DE RECOUVREMENT

Séchage

Note: Temps de séchage au toucher identique à celui de la finition.

Surcouchage

Température du Support

	5°C (41°F)		10°C (50°F)		23°C (73°F)		35°C (95°F)	
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
Surcouchable Par								

Note: Délais de surcouchage identiques à ceux de la finition.

APPLICATION ET USAGE

Préparation

Tous les supports devront être propres, secs et exempts de toute pollution.

APPLICATION :

Méthode de mélange - Ajouter à la finition et mélanger. Appliquer à la brosse, au rouleau, ou au pistolet.

Pour appliquer sur film humide - Appliquer une couche de finition. Appliquer l'additif anti-dérapant à l'aide d'un répartiteur approprié ou une autre méthode de dispersion jusqu'à déposer la quantité souhaitée. Laisser sécher complètement et éliminer l'excès d'additif anti-dérapant.

Conseils

Mélange La quantité à ajouter dépend de la texture anti-dérapante recherchée. Mélanger soigneusement l'additif anti-dérapant à la finition.

Diluant Identique à la finition.

Nettoyant Identique à la finition.

Contrôle de la ventilation et de l'humidité Bien aérer pendant l'application.

Compatibilité/Supports

Compatible avec les finitions International.

Pouvoir Couvrant

(Théorique) - 10 m²/L 8-12 m²/lt si saupoudré manuellement

Méthodes d'Application

Brosse, Pistolet conventionnel, Rouleau ou appliquer directement sur film humide.

INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT, LE STOCKAGE ET LA SECURITE

Stockage

TRANSPORT

Non-Slip Additive doit être transporté et stocké dans des récipients hermétiquement clos.

STOCKAGE

Eviter l'exposition à l'air et à des températures extrêmes. Pour bénéficier de la durée de vie maximum de Non-Slip Additive, refermer parfaitement après usage et conserver entre 5°C et 35°C. Ne pas exposer au soleil.

Sécurité

ELIMINATION DES DECHETS : Ne pas jeter les bidons vides ou les résidus de peinture dans les égouts. Utiliser les poubelles mises à votre disposition. Il est conseillé de laisser durcir les résidus de peinture avant de les jeter.

GENERAL : Lire attentivement les conseils de sécurité indiqués dans la section Hygiène et Sécurité, disponibles également par téléphone auprès du Service Technique.

Toujours utiliser des gants, des lunettes et une combinaison. Il est recommandé à l'applicateur de s'assurer qu'il dispose de la fiche de données de sécurité du produit et qu'il a lu les recommandations d'usage.

Pour plus d'informations, contactez votre représentant local ou connectez vous sur www.yachtpaint.com.

Toutes les marques déposées dans cette publication sont la propriété ou licence des sociétés du Groupe AkzoNobel. © AkzoNobel 2018.

Non-Slip Additive

Produits spéciaux

Additif anti-dérapant



NOTES IMPORTANTES

Les informations techniques et les conseils d'utilisations et d'applications données dans ce document ne sont pas exhaustifs, mais représentent les plus fiables disponibles actuellement. Chaque utilisateur est invité à contrôler par lui-même que le produit convient à l'utilisation qu'il veut en faire. Les fiches techniques pouvant être actualisées, nous invitons l'utilisateur à s'assurer que la version en sa possession est bien la plus récente.

Pour plus d'informations, contactez votre représentant local ou connectez vous sur www.yachtpaint.com.

Toutes les marques déposées dans cette publication sont la propriété ou licence des sociétés du Groupe AkzoNobel. © AkzoNobel 2018.

Référence :3928 Intergrip Non-Slip Additive Date d'émission :11/04/2018